

Metz, le 24 septembre 2024

Service Aménagement Biodiversité Eau
Unité Police de l'Eau

La Responsable de l'unité police de l'eau
à

Affaire suivie par : Charlotte RAMBERT
Tél : 03 87 34 34 12
E-mail : charlotte.rambert@moselle.gouv.fr

I2MCO
Route de Faulquemont
57740 Longeville-lès-Saint-Avold

OBJET : Dossier de déclaration concernant un bâtiment à usage commercial à Saint-Avold –
Recevabilité

RÉF. : Dossier DIOTA-240319-115914-473-013 – Dossiers PE – Dossiers EP - Saint-Avold

PJ : 1

Madame, Monsieur,

vous nous avez transmis pour instruction un dossier relatif à :

Bâtiment à usage commercial - Commune de Saint-Avold

Les références administratives de ce dossier sont les suivantes :

Date de réception des compléments au dossier sur Gun Env : 23 septembre 2024
Numéro d'enregistrement au guichet unique de l'eau : DIOTA-240319-115914-473-013
Dossier réalisé par : OTE Ingenierie

Après examen, j'ai l'honneur de vous informer que votre dossier complété **est jugé recevable**.

Vous pouvez entreprendre cette opération à compter du 23 novembre 2024. Les travaux devront être réalisés conformément au dossier déposé et complété. **La police de l'eau devra être avertie 15 jours avant la date de début des travaux ainsi que de la date d'achèvement. Je vous remercie de me faire parvenir, à l'issue des travaux, le formulaire de bilan de fin de chantier complété présent en pièce-jointe.**

Copies du dossier de déclaration, du récépissé et de ce courrier sont adressées dès à présent à la mairie de la commune de Saint-Avold pour affichage pendant une durée minimale d'un mois. Le dossier de déclaration sera consultable en mairie.

Je vous rappelle que cette décision est susceptible de recours contentieux devant le tribunal administratif de Strasbourg, par le déclarant et par les tiers dans un délai de deux mois, conformément aux dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative. Le tribunal peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyen" par le site Internet <https://citoyens.telerecours.fr>.

Je prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

La responsable de l'unité Police de l'eau,



Céline DELLINGER

Copie transmise pour information :

- OTE Ingénierie
- Commune de Saint-Avold
- Cle SAGE Bassin Houiller

Conformément au règlement général sur la protection des données du 27 avril 2016, applicable depuis le 25 mai 2018 et à la loi « informatique et liberté » dans sa dernière version modifiée du 20 juin 2018, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression et d'opposition des informations qui vous concernent.

Si vous désirez exercer ce droit et obtenir une communication des informations vous concernant, veuillez adresser un courrier ou un courriel au guichet unique de police de l'eau où vous avez déposé votre dossier. Cette demande écrite est accompagnée d'une copie du titre d'identité avec signature du titulaire de la pièce, en précisant l'adresse à laquelle la réponse doit être envoyée.

Toute décision susceptible de recours devant le tribunal administratif territorialement compétent l'est au moyen de l'application Télérecours (<https://www.telerecours.fr/>)